



La pêche en tribu face à l'industrie minière dans le sud-est de la Nouvelle-Calédonie

Catherine Sabinot, Shani Lacombe

► To cite this version:

Catherine Sabinot, Shani Lacombe. La pêche en tribu face à l'industrie minière dans le sud-est de la Nouvelle-Calédonie. *Revue de la Société Internationale d'Ethnographie*, 2015, 5, pp.120-137. hal-04418553

HAL Id: hal-04418553

<https://hal.science/hal-04418553>

Submitted on 29 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

La pêche en tribu face à l'industrie minière dans le sud-est de la Nouvelle-Calédonie

Catherine Sabinot

Anthropologue et ethnoécologue, Chercheure à l'IRD, UMR 288 ESPACE-DEV (IRD-UM2-UR-UA-UG), Centre IRD de Nouméa, Nouvelle-Calédonie
catherine.sabinot@ird.fr

Shani Lacombe

Ingénieure en agro-développement international (ISTOM) en Master 2
« Anthropologie de l'environnement », Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, France
Shani.lacombe8@gmail.com

Dans les tribus Kanak du Grand-Sud de la Nouvelle-Calédonie, les pratiques et savoirs relatifs à l'agriculture et à la pêche sont extrêmement liés, avec encore aujourd'hui une importante utilisation des « indicateurs écologiques » terrestres et marins pour les activités vivrières. Depuis quelques années, la région connaît un développement industriel important reposant sur l'exploitation et la production métallurgique de nickel sous la direction de la multinationale VALE qui génère de nombreux emplois directs et indirect. Ce contexte en mutation rapide modifie les modes de vie tribaux toujours dépendants des ressources naturelles pour leurs pratiques vivrières (agriculture et pêche), et s'accompagne d'une transformation du système économique basé sur l'autoproduction et le troc. Ces changements sociaux entraînent des transformations des savoirs et savoir-faire de pêche au sein de la population et conduisent à l'intégration voire à la construction de nouveaux savoirs.

En adoptant une approche relevant de l'anthropologie et de la géographie culturelle et en nous appuyant principalement sur les données collectées en 2014 durant quatre mois d'observation participante et d'entretiens semi-directifs auprès des habitants de trois tribus (Touaourou, Waho et Goro) de Yaté, nous décrirons dans cet article les permanences et les transformations caractérisant les activités de pêche des générations présentes aujourd'hui, montrant notamment les liens importants perdurant entre les activités de pêche et d'agriculture. Dans un second temps, nous analyserons en quoi l'implantation de l'activité minière a été un facteur de changements majeurs dans l'utilisation des espaces lagonaires, des savoirs de pêche associés et de leur transmission. Nous discuterons enfin comment la valeur d'usage attribuée à ces ressources et espaces naturels semble avoir diminué tandis que la valeur sociale et symbolique de certains éléments semble avoir augmenté.

Mots-Clés : mutation ; pêche ; valeur ; savoirs ; industrie minière ; kanak

Abstract: In Kanak tribes of the Great South of New Caledonia, practices and knowledge relative to agriculture and fisheries are highly related, with still a significant use of "ecological indicators" for terrestrial and marine food-producing activities. Since 2010, the region has been experiencing a major industrial development based on VALE nickel industry that generates many direct and indirect jobs. This context has a major influence on the ways of life of the tribes who were still partially dependent of natural resources for their food-producing activities (agriculture and fisheries), and it is accompanied by a transformation of the economic system based on self-production

and barter. It conducts to the transformation of some fishing knowledge and know-how, notably in integrating and creating new knowledge.

By adopting an anthropological and cultural geographical approaches and relying mainly on data collected in 2014 for four months of participant observation and semi-structured interviews with residents of three tribes from Yaté (Touaourou, Waho and Goro), we describe in this paper the continuities and transformations characterizing actual fishing activities, with always important links between fishing and agriculture. Secondly, we analyze how the implementation of mining activity has been a major factor of changes in the use of lagoon spaces, fishing knowledge and its transmission. Finally, we discuss how the use-value assigned to these resources and natural areas seems to have decreased while social and symbolic value of certain elements seems to have increased.

Keywords: evolution; fishing; value; knowledge; mining industry; kanak

Resumen: En las tribus Kanak del Sur de Nueva Caledonia, las prácticas y los conocimientos sobre la agricultura y la pesca están muy unidos con el uso todavía de los "indicadores ecológicos" terrestres y marinos para las actividades de agricultura y pesca. En los últimos años, la región tiene un importante desarrollo industrial basado en la explotación y la producción de níquel metalúrgico bajo la responsabilidad de la multinacional VALE que genera numerosos empleos de manera directa o indirectamente. Este escenario en constante transformación, cambia los modos de vida de las tribus donde todavía existe una dependencia de los recursos naturales para sus prácticas alimenticias (agricultura y pesca), y se acompaña de una transformación del sistema económico basado en la autoproducción y el trueque. Esas reformas sociales conllevan a cambios en cuanto al conocimiento y a las prácticas de la pesca en la población kanak ; y acarrear incluso la integración o la construcción de nuevos conocimientos.

La adopción de un enfoque antropológico y de geografía cultural, la cual se basa principalmente en datos recogidos en el 2014 durante cuatro meses de observación participante y entrevistas con los habitantes de tres tribus de Yaté (Touaourou y Waho Goro), va permitir la descripción en este artículo, de las continuidades y las transformaciones que caracterizan las actividades de pesca de nuestros días. Este mostrará en particular, los vínculos importantes entre la pesca y la agricultura que perduran actualmente. En segundo lugar, analizaremos cómo la implementación de la actividad minera fue un factor de cambios importante en el uso de las áreas del lago, en los conocimientos de la pesca y de su transmisión. Para finalizar, discutiremos de cómo el valor del uso asignado a estos recursos y áreas naturales parece haber disminuido mientras que el valor social y simbólico de ciertos elementos parecen haber aumentado.

Palabras claves: evolución; pesca; valor; conocimientos; industria minera; kanak

Introduction

La société mélanésienne de la Grande Terre en Nouvelle-Calédonie est caractérisée par Haudricourt en 1964 de « civilisation de l'igname » par opposition à « civilisation de la pêche en mer chaude » des « Loyalty », de Fidji et de la Polynésie. Toutefois, si l'agriculture occupe une place primordiale dans le système économique et culturel à Yaté, la pêche n'en demeure pas moins une activité importante et porteuse d'une valeur symbolique forte. Aujourd'hui, alors que le contexte socio-économique évolue très rapidement dans le Grand-Sud qui voit se déployer l'industrie minière et de nombreux

emplois associés, les populations de Yaté accordent aux activités de pêche dans le lagon un statut particulier. D'une part, elles ne se déploient généralement plus en réponse à un besoin alimentaire souvent lié à une situation de crise environnementale ou sociale comme auparavant mais en réponse à un besoin de trésorerie urgent. D'autre part, elles se voient dotées d'une valeur « patrimoniale » forte souvent mobilisée dans les discours.

Depuis une trentaine d'années, et de manière encore plus prégnante depuis l'installation de l'usine il y a moins de dix ans, les habitants investissent de plus en plus de temps dans des activités fortement rémunératrices liées à l'industrie minière ou à d'autres métiers salariés sur Nouméa, et en consacrent de moins en moins aux activités de pêche et d'agriculture. Les conséquences visibles de ces modifications socio-économiques se ressentent spatialement et temporellement et ne sont pas sans susciter des inquiétudes dans la population notamment chez les aînés assumant des responsabilités coutumières. Dans ce contexte de changements rapides, le programme *LIVE, Littoral Vivrier et Environnement*¹, conduit par l'IRD et le GIE Océanide, et financé par le Comité Consultatif Coutumier Environnemental composé principalement d'autorités coutumières, a cherché à documenter ces changements, particulièrement en analysant les dynamiques des habitudes, des pratiques et des savoirs relatifs à l'usage et à la gestion du littoral et de la mer dans trois tribus² : Waho, Touaourou et Goro. D'avril à juillet 2014, quatre mois d'observation participante ont été réalisés en trinôme, des entretiens semi-directifs, longs et répétés, ont été menés avec 78 personnes des tribus de Touaourou, Goro, Waho, et ponctuellement d'Unia³. Ils portaient globalement sur les changements socio-environnementaux perçus et vécus par les populations depuis l'implantation de l'industrie minière, particulièrement dans leurs activités vivrières.

Après avoir défini succinctement la dynamique des pêcheries en Nouvelle-Calédonie et notamment dans le Grand Sud, en nous appuyant sur ces enquêtes de terrain, en adoptant les approches de l'anthropologie et de la géographie culturelle, nous proposons dans cet article, d'identifier en quoi les activités de pêche et d'agriculture sont depuis longtemps des pratiques majeures et étroitement liées dans la zone. Nous montrerons ensuite en quoi les nouvelles activités génératrices de revenus créées avec l'implantation de l'usine Vale transforment l'utilisation des espaces lagunaires, des savoirs associés et de leur transmission. À la lumière de ces changements, nous analyserons comment les valeurs d'usage et les valeurs « patrimoniales » portées sur l'espace lagunaire se reconfigurent.

¹ Trois études en sciences humaines et sociales coordonnées par C. C. Sabinot et J-B Herrenschmidt, ont été menées par L. Lancelot, S. Bernard et par S. Lacombe en 2014. C'est cette dernière étude qui a principalement conduit à l'écriture de cet article.

² En Nouvelle-Calédonie, le terme de « tribu » a une connotation particulière qui tranche avec l'usage classique en anthropologie sociale. Il s'agit d'une entité créée par un arrêté de 1867 qui ne correspond à aucune formation préexistante. Les tribus reposent sur une « projection en milieu mélanésien de l'image européenne d'une sorte de conseil des Sages ou d'un Sénat » (Leblic, 1993). Plusieurs clans constituent chaque tribu : ils regroupent des familles partageant une histoire commune, un mythe, une terre et s'identifient à un chef. Depuis les années 1970, le terme de « tribu » a pour partie perdu sa signification purement coloniale et a été complètement approprié par tous. Chaque clan possède une fonction bien définie au sein de chacune des chefferies.

³ En plus des ateliers de dessins suivis de courts entretiens menés avec des enfants de classes de CM1 et CM2, 143 entretiens ont été menés avec des adultes (44% avec des femmes, 56 % avec des hommes). 75 se sont déroulés à Touaourou, 28 à Waho, 23 à Goro et 13 à Unia). 36 % des personnes rencontrées avaient plus de 60 ans, 48% entre 35 et 60 ans, et 16 de jeunes adultes de moins de 35 ans.

Permanences et transformations progressives dans les activités de pêche à Yaté

Yaté, son histoire et ses territorialités terrestres et marines

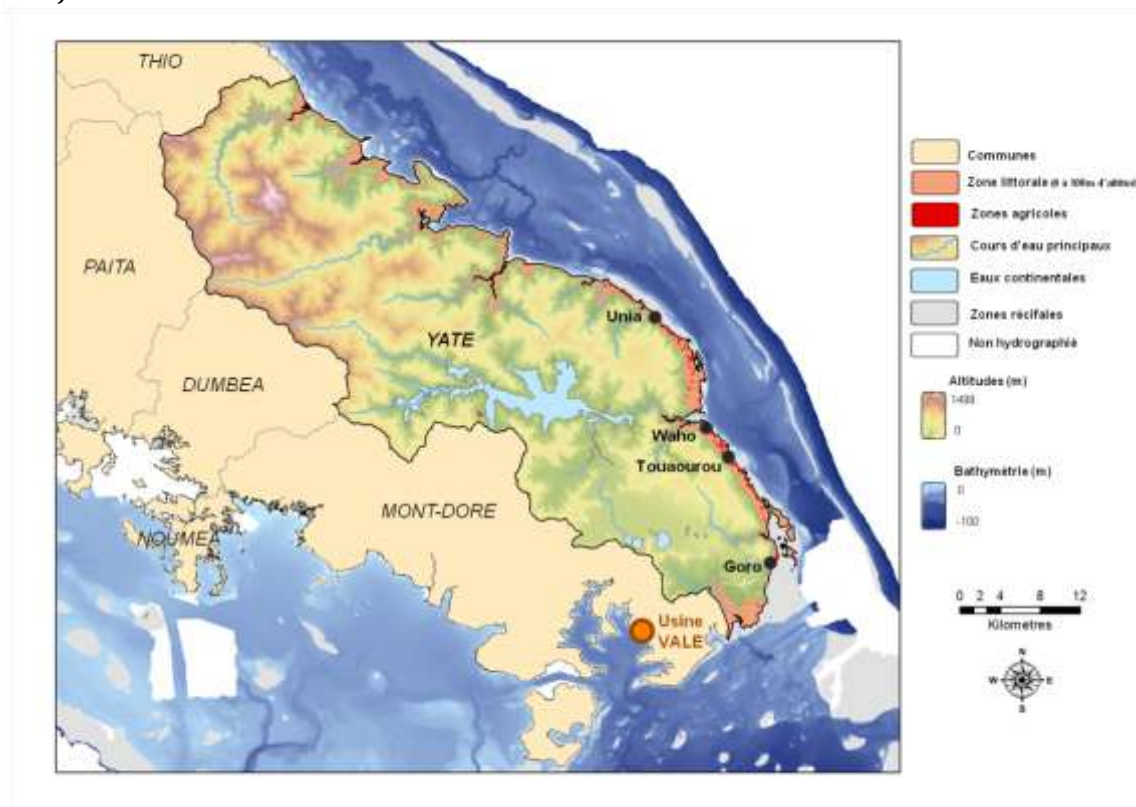


Figure 1 : Situation géographique de Yaté (Réalisation : Despinoy et Sabinot 2015)

Yaté est située à la pointe Sud-Est de la Grande Terre, île principale de l'archipel de la Nouvelle-Calédonie. D'une superficie de 1338 km², c'est la plus étendue et la moins densément peuplée (1,4 hab/km²) des communes du pays (1881 habitants en 2009 dont 95% d'origine mélanésienne). C'est sur une étroite bande littorale d'environ 100 km² s'étirant sur 80 kilomètres, soit 7,5% de la surface communale, que se concentre la population dans les tribus d'Unia, Waho, Touaourou et Goro. Pour la plupart, ils descendent de familles arrivées dans les années 1840 de plusieurs régions de Nouvelle Calédonie – Île des Pins, Païta, Thio, Mont Dore, Îles Loyautés, etc. (Mapou, 1990). L'occupation de l'espace est déséquilibrée entre une zone côtière qui rassemble les terres cultivées et habitées, et un intérieur des terres, principalement occupé par le domaine minier et des formations endémiques de forêt et de maquis. Si certaines terres ont un statut coutumier reconnu depuis 1998 et les accords de Nouméa, le milieu marin relève administrativement du domaine public maritime, et la gestion du lagon est de compétence provinciale.

De fait, l'espace lagunaire dont la gouvernance relevait coutumièrement des chefferies auparavant, soulève de nouvelles questions de légitimité dans une société où il n'existe pas de discontinuité terre-mer. Le territoire, « fondement de l'identité, vecteur d'intégration sociale, outil politique, mais également assurance économique » (Vigne, 2000) se prolonge en mer et constitue en mer comme sur terre l'expression de l'histoire kanak, traversée par l'histoire coloniale qui a contraint de nombreuses migrations et regroupements de clans constituant des tribus régies chacune par une chefferie. Le lagon est donc à la fois le support des identités coutumières et des relations culturelles et vivrières étroites tissées entre les hommes et leurs milieux écologiques, et

le lieu de superpositions de territorialités administratives, identitaires et coutumières (David, 2008). Toujours aujourd'hui, ces dernières se transforment et se recomposent au rythme des migrations et des mutations politiques, influençant par conséquent les modes de gestion des ressources et des espaces. Si comme le souligne Teulière-Preston (2000), le droit d'usage des espaces et ressources supplante souvent le droit de propriété, il est aujourd'hui régulièrement négocié voir contesté par les différents acteurs de l'espace des échelles locales, coutumières et provinciales (Guiart, 1963 ; Deschamps & Guiart, 1957 ; Herrenschmidt, 2004 ; Leblic, 1988, 2008, Ruddell & Johannes, 1989). Parmi les usages du lagon, la pêche en est un important, dépendant aujourd'hui des normes et règles coutumières, provinciales et internationales. Nous décrirons dans la prochaine section le rôle qu'elle joue en milieu kanak.

Le lagon, un lieu de pêche d'importance en Océanie insulaire et à Yaté

La pêche pratiquée en Océanie insulaire⁴ est l'une des activités les moins coûteuses en termes de capitaux financiers et une large part de la population littorale pratique une activité halieutique (Dalzell, Adams & Polunin, 1996). La pêche vivrière, s'exerce sur des zones peu profondes (0 à 20 mètres) composées des platiers⁵ et lagons coralliens comprenant des écosystèmes associés variés (mangroves, herbiers, plages, embouchures de rivières...). Dans les années 90, elle assurait l'essentiel de la production halieutique sur l'ensemble des 22 pays et territoires relevant de la Communauté du Pacifique (Dalzell et Adams, 1994).

En Nouvelle-Calédonie, la production était estimée à 3 032 tonnes en 1993 : 66% issue de la pêche vivrière, 34% de celle commerciale (SPC, 1993). En 2012, en pêche hauturière, 2 711 tonnes ont été pêchées destinées essentiellement à l'exportation vers le Japon, la France et Hong Kong. En pêche côtière, 779 tonnes de poissons du tombant récifal et de pélagiques ont été pêchées (ISEE, 2012). Enfin, avec l'enquête menée par l'IAC en 2010 sur tout le territoire (Guyard, Aspithy, Bouard, Sourisseau, Passouant, Bosc, Belieres, 2014), les volumes pêchés en tribu ont pu être fidèlement évalués. Cette pêche représente alors plus de 3 700 tonnes (dont environ 65 % viennent du lagon) : 54% pêchés en Province Nord, 30% en Province des Îles et 16% en Province Sud La zone Sud-Est - Yaté, Thio et Îles des Pins - (fig. 1) contribue pour 68 % à la production de produits de la mer des tribus de la Province Sud (*Ib.*).

Bien que peu visible dans les circuits officiels, elle est donc une activité non négligeable pour les foyers des tribus : 60% des produits pêchés est autoconsommé, 20% sert aux dons et le reste est vendu (*Ib.*). Aujourd'hui, seule cette pêche lagonaire est pratiquée dans les tribus de Yaté. Pratiquée à pied ou à bord d'embarcations de petite taille de 2 à 4 mètres, elle se fait dans le lagon et près des barrières récifales et cible poissons, coquillages et crustacés⁶. Elle compte peu de professionnels et est concurrencée par la pêche de loisirs des plaisanciers (visant la consommation ou la vente illégale), générant parfois des conflits territoriaux.

A Yaté, trois pêcheurs ont le statut de professionnel et détiennent une licence, mais nombreux sont ceux qui pratiquent une petite pêche qui permet de contribuer à l'alimentation familiale et de compléter les revenus. Grâce à la publication de l'IAC en 2014, l'importance économique et alimentaire de l'agriculture et de la pêche en tribu a été démontrée alors qu'elle était invisible dans les statistiques antérieures. Compléter ces premières données globales qualitatives et quantitatives par des travaux

⁴Ensemble des terres émergées de l'Océanie sans le continent australien (1 346 200 km²), la Nouvelle-Guinée (785 000km²) et la Nouvelle-Zélande (268 680 km²).

⁵« Etendue rocheuse affleurant sur l'estran et recouverte de coraux » (IRD, 2012)

⁶ Les espèces marines citées dans cet article sont listées en figure 2.

ethnographiques localisés permet de mieux appréhender les enjeux de ces pratiques et de leur gestion dans un contexte en mutation. De plus, la valorisation des produits de pêche comme les enjeux de sa gestion ont été peu étudiés, si ce n'est en province Nord (Bonmarchand, 2009 ; Lasseigne, 2008 ; Léopold, Sourisseau, Cornuet, David, Bonmarchand, Le Meur, Lasseigne, Poncet, Toussaint, Fontenelle, Beuret, Guillemot, 2013 ; Moenne, 2011). Dans le Sud, seule Leblic a effectué dans les années 1980-1990 une recherche sur l'évolution des savoirs et pratiques de pêche depuis la colonisation (Leblic, 2008), bien avant que l'industrie minière ne se développe et conduise à de nouvelles mutations sociales et socio-environnementales, d'où l'importance de poursuivre des recherches dans la région.

Nom vernaculaire (français local)	Nom scientifique
Poissons	
carangues	<i>Gnathanodon sp.</i>
tazards	<i>Scomberomorus commerson</i>
picots kanak	<i>Acanthurus dussumieri</i>
dawas	<i>Naso unicornis</i>
mulets	<i>Valamugil cunnesius</i>
sardines	<i>Herklotsichthys quadrimaculatus</i>
balabios	<i>Gerres sp.</i>
loches saumonées	<i>Plectropomus leopardus</i>
perroquets	<i>Scaridae sp.</i>
rougets	<i>Parupeneus sp.</i>
becs de cane	<i>Lethrinus nebulosus</i>
Coquillages	
trocas	<i>Trochus niloticus sp.</i>
bénitiers	<i>Tridacnidae tridacna, Tridacnidae hippopus</i>
bigorneaux	<i>Turbo setosus</i>
araignées	<i>Lambis truncata</i>
sauteurs	<i>Strombus gibberulus et Strombus luhuanus</i>
Autres	
bêches de mer	<i>Holothuroidea sp.</i>
poulpes	<i>Octopus cyanea</i>
langoustes	<i>Palinuridae sp.</i>
tortues verte	<i>Chelonia mydas</i>
Source: SPC. (2007). Programme régional de développement des pêches océaniques et côtières (PROCFish/C/CoFish). Rapport de pays, Nouvelle-Calédonie.	

Figure 2 : Espèces marines pêchées en Nouvelle-Calédonie.

Décrites par Leblic en 1989, il existe toujours aujourd'hui deux manières de pratiquer la pêche vivrière dans les tribus kanak du Sud-Est. Une pêche individuelle ou familiale ouverte à tous les clans est pratiquée essentiellement pour la consommation familiale ; une pêche collective et coutumière est réalisée par les clans de la mer pour une consommation lors des cérémonies coutumières. A Yaté, cette pêche se fait seulement pour capturer des tortues marines et quelques espèces de poissons à forte valeur symbolique préparés pour accompagner la fête de la nouvelle igname (événement

annuel majeur en milieu kanak). A cette dernière, les clans de la terre sont chargés d'apporter les ignames, tubercules éminemment structurant pour la société kanak, tandis que ceux de la mer assurent la capture des tortues vertes (Leblic, 1999), animal contribuant à structurer les relations sociales et socio-environnementales dans les tribus de Yaté (Bernard, Herrenschmidt, Lacombe, Lancelot, Sabinot, 2014 ; Sabinot, soumis).

Comme le décrivait Leblic (2008), les communautés de pêcheurs et d'horticulteurs se différencient par la nature de l'espace qu'ils exploitent, mais aussi par leur organisation sociale, leur notion du temps ou leur vision du monde qui s'exprime largement par des savoirs naturalistes et techniques différenciés. Observer plus de vingt ans après ces savoirs et pratiques à Touaourou, Waho et Goro, nous permet de décrire les permanences et les transformations caractérisant les activités de pêche et de montrer comment les pratiques vivrières de pêche et d'agriculture reflètent encore le lien terre-mer en milieu kanak.

Mer et terre, deux éléments intimement imbriqués

A Yaté, bien que les adultes et les enfants passent moins de temps en mer et dans les champs depuis le développement économique important de leur région, ils ont une connaissance relativement fine de leur environnement qui s'appuie sur la pratique ponctuelle ou régulière d'activités vivrières et de loisirs dans le lagon ou sur le littoral, sur la transmission d'histoires familiales, de mythes partagés, de savoirs écologiques reposant sur la compréhension intégrée du fonctionnement du milieu naturel et des activités humaines terrestres et marines associées.

Ainsi, la lune, les marées ou encore les animaux marins guident les pratiques de pêche et d'agriculture. Le passage des baleines au large de la côte indique le moment pour défricher les champs : lorsqu'elles « *frappent l'eau* » avec leur nageoire caudale, il est temps de planter les ignames. Quelques mois plus tard, la fête de l'igname peut-être annoncée quand l'igname est mature déclenchant l'organisation de la pêche à la tortue. Aujourd'hui, si certains indicateurs écologiques, marqueurs qualitatifs basés sur l'observation de l'environnement guidant les pratiques vivrières, sont toujours connus de tous, d'autres ont été oubliés par les jeunes générations : « *beaucoup ne savent pas, ils suivent les autres pour aller à la pêche ou au champ* », regrette un Vieux⁷ de Touaourou. Enfin, de nouvelles contraintes tels la disponibilité d'un tracteur, les vacances scolaires, le travail salarié ou encore les événements socio-politiques influencent le calendrier des cultures et des cérémonies coutumières.

Des indicateurs terrestres guident aussi les pratiques de pêche. L'émergence d'un champignon indique l'arrivée de la saison froide qui conduit à la remontée de coquillages tels les sauteurs et ouvre ainsi la pêche à cette espèce sur le platier. La floraison du gaïac (*Acacia spirorbis*) invite le pêcheur à aller pêcher le dawa : « *quand il fleurit on sait que le dawa est gras* ». Un entretien mené avec une jeune femme de Touaourou, ponctué par des citations telle que « *La mer c'est comme la terre* », nous permet de conclure sur la permanence de ce lien terre-mer, et sur la nécessité d'observer finement les changements saisonniers du milieu terrestre et marin pour pratiquer les activités de culture et de pêche et les cérémonies coutumières aux moments les plus propices.

Par ailleurs, l'emploi de produits marins pour la fertilisation des champs existe depuis longtemps mais intègre parfois des innovations notamment venues avec le passage ou l'installation d'étrangers : les algues rincées amendent le sol des cultures et depuis peu les plantes en pots, les pierres poncees du Vanuatu apportées par les courants

⁷ Le terme de « Vieux » utilisé pour définir les personnes ayant plus de 60 ans.

marins sont employées pour alléger le sol et faciliter l'hydratation des bananiers, les holothuries localement appelées « bêtes de mer » sont utilisées pour amender le sol, probablement depuis le passage de Japonais dans les années 1940. Et depuis peu, à marée basse, le tracteur est utilisé pour gagner les champs accessibles par le platier et pour aller chercher près du tombant les fruits d'une pêche fructueuse. Il devient ainsi à sa façon un marqueur du lien terre-mer. Enfin, les noms de plantes terrestres faisant référence à ceux d'animaux marins sont fréquents – *colombo bénitier*, *colombo arête de poisson*, *taro carapace de tortue*, *taro queue de raie* – et témoignent de savoirs écologiques construits à l'interface terre-mer.

Ainsi, par leurs langues, leurs savoirs et leurs pratiques, les habitants de Yaté entretiennent un lien étroit avec leur environnement qui repose sur la conception d'un continuum terre-mer. Avant que Nouméa ne suscite autant d'attractivité pour les personnes de Yaté et surtout avant le démarrage de l'usine VALE, les pratiques vivrières gouvernées par l'alternance des saisons, occupaient une place des plus importantes dans le quotidien des familles. Elles se sont sur le temps long progressivement transformées intégrant de nouvelles manières de voir le monde et de nouvelles technologies.

La pêche, activité complémentaire de la culture de la terre qui s'est progressivement modifiée

La pêche et l'agriculture sont deux activités qui structurent socialement et temporellement le rythme de vie en milieu kanak. Si les surfaces cultivées ont nettement diminué à Yaté, les pratiques de culture de tubercules ont peu changé durant ces dernières décennies⁸. Quant à la pêche, avant de vivre de nouvelles mutations depuis l'arrivée de l'usine, elle avait déjà changé au cours du siècle mobilisant des matériaux, outils et espaces nouveaux (Leblic, 2008).

Le changement le plus significatif dans les pêches durant les dernières décennies repose sur l'arrivée de moteurs qui équipent aujourd'hui quelques bateaux de 4 à 6 mètres acquis pour se rendre près des passes et des îlots éloignés, et les petites embarcations en aluminium ou en résine de 2 à 4,5 mètres, localement appelées « *plates* ». Chaque clan en possède une ou plusieurs et l'utilise pour pêcher sur le platier et à proximité. De plus, de nouveaux outils ont investi l'espace-pêche. La canne à pêche a pris une place prépondérante par rapport à celle au « *rouleau* » des Vieux, constitué d'une bobine de fil, d'un plomb et d'un hameçon ; le *bois poison* servant à paralyser les poissons n'est plus utilisé depuis la fin des années 80. Le fusil sous-marin, est aujourd'hui utilisé aux côtés de la sagaie en fer qui a remplacé celle en bois (bambou généralement) et sert à « *piquer* » les *dawa* et *balabio* une fois encerclés par la senne. Cette pêche, qui auparavant était pratiquée sur le platier à l'aide de torches en bourre de coco, puis en bambou, se fait aujourd'hui avec des lampes étanches qui permettent d'aller « tirer » les langoustes directement sur le tombant. Enfin, le coton puis le nylon ont remplacé les matériaux végétaux locaux utilisés pour fabriquer les filets, tandis que les sacs en plastiques ont remplacé les paniers tressés utilisés pour la collecte des crabes et coquillages.

La pêche et la mariculture des espèces les plus lucratives (langoustes, bénitiers, trocas et poulpes) se sont particulièrement modifiées. Le poulpe est pêché couramment à l'aide d'une perche et au couteau, alors qu'avant le « *crochet* » (lance en fer recourbée à l'avant) était utilisé fréquemment. Des produits tels le sulfate de cuivre (« *le bleu* ») interdit en 1981 par la réglementation provinciale, le produit vaisselle et la javel sont

⁸ Récemment, le maraîchage et la culture florale se sont développés.

encore ponctuellement employés pour capturer cette espèce. La langouste est aujourd'hui principalement pêchée en plongée alors qu'elle a été l'objet comme les crabes « d'élevage dans des nasses » faites de grillages de poulailler (Leblic & Teulières-Preston, 1987 et entretiens en 2014). La seule pratique de mariculture qui perdure est celle des coquillages : les habitants entretiennent leurs « *jardins de mer* », petits bassins formés de pierres sur le platier jouxtant leurs habitations, où ils y déposent des jeunes bénitiers qui seront au terme de leur croissance destinés à l'alimentation familiale ou à la vente.

Si les pratiques de mariculture et surtout de pêche ont vécu des changements progressifs durant ces dernières décennies, elles ont toujours été des activités complémentaires de la culture de tubercules. Le lagon est qualifié de « *garde-manger* » par tous car il est essentiel pour l'alimentation des plus vulnérables au quotidien, et de tous en cas de crise environnementale ou sociale, notamment car le contexte actuel de développement minier laisse craindre d'autres types de crises. Dans la section suivante, nous verrons en quoi le démarrage de l'usine VALE dans les années 2000 a reconfiguré les pratiques vivrières et les calendriers de la population.

Changements rapides dans les activités vivrières depuis le démarrage de l'usine

Implantation de l'usine du nickel et développement de l'activité salariée

Au Sud de la tribu de Goro, le projet Goro Nickel d'ouverture d'un complexe d'extraction de minerai et de transformation de nickel et cobalt, désormais porté par l'entreprise brésilienne VALE a débuté en 2010 (OEIL, 2014). Aujourd'hui, 2 500 emplois directs ou induits existent, soit 5% de la population active du pays. L'entreprise offre une opportunité d'emploi local importante : environ 120 personnes de Yaté en emplois directs (usine et mine) et un nombre beaucoup plus conséquent en emplois indirects (sous-traitants). En 2008, suite à des blocages et des négociations, le Pacte pour le Développement Durable dans le Grand Sud a été conclu entre VALE et les communautés du Grand Sud pour une durée de 30 ans engageant « *l'industriel à créer et mettre en œuvre des dispositifs spécifiques pour accompagner le développement dans le Grand Sud de manière durable.* » (VALE, 2014).

Entre autres, un budget important géré par la fondation VALE créée en 2011 dans le cadre du Pacte, est destiné à la mise en place de projets dits « de développement » mais une très faible part de ces projets concerne la pêche. Le fait que seuls des pêcheurs détenant une licence de pêche peuvent prétendre à cet appui est un des facteurs explicatifs. Diverses autres institutions, publiques ou privées, offrent des financements, de l'aide dans le suivi de projet ou de l'assistance technique pour le développement de projets socio-économiques, parmi elles la Direction du Développement Rural (DDR) et l'ADIE (l'Association pour le Droit à l'Initiative Economique). A partir des années 1970, le Fonds d'Aide au Développement de l'Intérieur et des Îles (FADIL) puis l'Office de Développement de l'Intérieur et des Îles (ODIL) ont œuvré à développer la filière pêche. En 1984 on comptabilisait sur le territoire 125 bateaux de pêche financés par le FADIL (Danic, Geistdoerfer, Le Bouëdec, Théret, 2001), tandis qu'en 1988 plusieurs coopératives de pêche furent créées, parmi elles celle de Goro qui dura deux ans.

Ces projets dits « de développement », aussi conséquents qu'ils soient à l'échelle d'un individu, représentent seulement une petite part de l'activité rémunératrice des foyers de Yaté. L'usine et ses sous-traitants emploient de nombreux habitants des tribus qui se consacrent à ces nouvelles activités lucratives pour des durées de quelques semaines à quelques années, délaissant en conséquence pour un temps leurs activités vivrières, parfois aussi celles sociales, plus rarement celles coutumières.

Dans certains foyers, les mutations vécues ces dernières années sont considérables car elles ont conduit à des changements dans la structure du foyer, dans les rapports de genre, dans la disponibilité pour assurer la transmission des savoirs vivriers et coutumiers, et notamment de la langue maternelle. Parfois les deux adultes du foyer en âge de travailler sont sur le site de VALE cinq jours par semaine, ne réussissant pas toujours à disposer d'emplois du temps complémentaires. La nouvelle source de revenus offerte par l'industrie minière représente donc un coût social non négligeable – diminution de la présence des parents dans l'éducation, conflits d'intérêts économique et idéologique vis à vis de la mine, etc. – et modifie les besoins et priorités des ménages. Aussi, la modification des activités dans les ménages à Yaté, entraîne sur un temps court une diminution de la pluriactivité⁹ pour laisser la place à une activité principale (salariée souvent) et quelques autres « petites » activités complémentaires de nature variée : « petits projets » économiques soutenus par les organismes privés et publics, activités coutumières et vivrières.

La tendance est de cultiver des champs principalement pour être capable d'honorer son rôle coutumier, et de pêcher pour l'autoconsommation et pour des besoins financiers ponctuels. Les surplus de ces activités sont vendus à l'ADEVY (Association pour le Développement de Yaté), aux boutiques d'alimentation à Yaté, aux marchés des tribus, à domicile et aux colporteurs¹⁰. La pêche reste une activité privilégiée vis-à-vis de l'agriculture lorsqu'un besoin financier se fait ressentir dans les foyers. Les produits de la mer sont plus couramment vendus aux colporteurs que ceux de la terre, car ils peuvent se réaliser plus spontanément sur un temps court et se vendent plus facilement.

Actuellement, les foyers sont sans cesse en train de réajuster et de se questionner sur le temps qu'ils souhaitent accorder au travail vivrier et salarié. Souvent, le temps consacré aux activités vivrières et à la transmission des savoirs qui y sont liés, a diminué. Pour autant, ces pratiques, toujours perçues et affirmées comme essentielles dans la culture kanak, sont maintenues. La pluriactivité, qui demeure une stratégie de sécurisation mais aussi d'équilibre socio-culturel pour beaucoup de sociétés vivant en relation étroite avec leur environnement, intègre de plus en plus des activités rémunératrices, notamment car le salariat se développe et que les modes de consommation changent (Bouard et Sourisseau, 2010 ; Crespi, Laval, Sabinot, 2014 ; Gaillard et Sourisseau, 2009 ; Schneider, 2003 ; Tranchant, 2013). A Yaté, les habitants expliquent leur volonté de maintenir les activités de pêche et les savoirs associés pour des raisons personnelles ou familiales, guidées par des besoins financiers, des habitudes alimentaires et des impératifs coutumiers. Les relations de respect, d'alliance et de solidarité, qui sont des valeurs fortes en milieu kanak, sont d'ailleurs vécues par certains qui se disent tiraillés entre les systèmes socio-économiques et symboliques des « mondes » occidentaux, globalisés et kanak, comme une « pression » sociale importante. Apporter des produits vivriers aux coutumes et s'assurer de l'entretien de son champ d'ignames sont deux essentiels à tenir pour ne pas entacher l'image sociale du clan et de la tribu. Ainsi beaucoup de foyers, tout en s'investissant des les activités de l'usine et de Nouméa, tentent *a minima* d'être en mesure de préserver ce statut social et coutumier, parfois en se faisant aider d'autres ménages de leur clan, notamment pour la culture des ignames.

⁹ La pluriactivité reste très visible sur le temps long comme l'ont décrit plusieurs auteurs en Province Sud (notamment Bouard, Gaillard et Sourisseau cités plus loin).

¹⁰ Intermédiaires venant acheter les produits aux producteurs pour les revendre à Nouméa.

Transformation de l'usage du lagon et des savoirs associés

En ce qui concerne l'usage du lagon, les savoirs associés et les modalités de leur transmission, ils ont vécu des transformations depuis l'arrivée de l'usine, en partie en raison de l'évolution du matériel de pêche, mais surtout en raison des mutations récentes dans l'organisation des foyers plus dépendants aujourd'hui de l'activité salariée, des systèmes d'apprentissage extérieurs, etc.

Les outils de pêche permettent d'aller pêcher plus loin qu'autrefois et autorisent des prises plus conséquentes. Ainsi, lorsqu'un besoin important de produits de la mer ou de trésorerie se présente pour des raisons coutumières (deuil, mariage ou autre cérémonie d'importance) ou matérialistes (voiture accidentée, charges à payer, etc.), une pêche ponctuelle et efficace peut être organisée. Ainsi, lors de la préparation d'un mariage en 2014, 200 kg de loches saumonées ont été pêchées au fusil en moins de trois heures par des jeunes pêcheurs de la tribu de Goro. Cette efficacité s'explique par la grande connaissance des techniques et lieux de pêche et par la maîtrise de matériel performant qui conduit par ailleurs à transformer les territorialités de pêche. Le système scolaire combiné au travail salarié des parents tend aussi à modifier les usages et savoirs associés au lagon. Le calendrier de pêche, autrefois rythmé principalement par les marées, la lune et les activités agricoles est aujourd'hui influencé par d'autres paramètres. La disponibilité des personnes durant la semaine, modifie fréquence et lieux de pêche. Ainsi en semaine, alors que beaucoup de monde est indisponible, seule une pêche sur le platier en petit nombre est réalisée avec les grands-parents et les personnes n'ayant pas d'activité salariée. Le contexte social marqué à Yaté par l'absence régulière de nombreux adultes en âge de transmettre et de jeunes en âge de recevoir, génère des difficultés dans la transmission des savoirs mobilisés lors de la pratique de la pêche. L'utilisation courante du terme de « transmission » par les habitants, ainsi que celui de « transmetteur », montre bien cette difficulté. L'absence des jeunes en tribu est un des premiers facteurs mis en avant pour expliquer la perte de transmission des savoirs naturalistes, aux côtés du fait qu'ils montrent peu d'intérêt à discuter avec les détenteurs de savoirs, les Vieux, comme le témoigne ce chef de clan de Touaourou : « *Les Vieux transmettent en fonction de la motivation du jeune à vouloir connaître ou pas les savoirs* ». De plus, pour que les savoirs associés aux pratiques de pêche et d'agriculture soient transmis et maintenus « *il faut que [les jeunes] les mettent en pratique* » (Vieux de Touaourou). Selon plusieurs de nos interlocuteurs, c'est le contexte socio-économique qui provoque cette situation car les moyens et priorités de la population ont évolué et modifient les espaces et les modalités de transmission. Des savoirs endogènes, appris des Anciens, des pêcheurs reconnus de la tribu, des femmes spécialistes de la pêche à pied, se conjuguent aux savoirs exogènes qui sont désormais des savoirs recherchés et inégalement disponibles auprès de nouvelles sources d'acquisition de savoirs (enseignants dans les écoles, formateurs financés par les organismes privés et publics, Internet, etc.). Ces transformations sont bien perceptibles dans les pratiques vivrières qui sont devenues mixtes où les registres traditionnels et techniques tendent à s'entrecroiser.

En réaction à la perte constatée ou crainte de plusieurs de ces savoirs et valeurs associées, s'organisent à différents niveaux des espaces de transmission nouveaux. Pilotée par la maternelle de Tchivi à Goro en 2013, une activité de création d'un conte en *numee* sur la tortue a été menée avec les enfants de l'école conduisant à la publication d'un livre et d'un CD financés par la Fondation VALE. L'apprentissage de la fabrication d'un filet de pêche a été proposé par un Vieux pêcheur de la tribu de Goro. A propos des savoirs relatifs à la construction de pirogues, pourtant plus pratiquée depuis les années 1980, un cinquantenaire de Goro assure qu' « *aujourd'hui ces choses*

n'ont pas disparu ». Pour éviter la perte totale de ce savoir, cet homme participe au projet de construction d'une pirogue pontée. Elle sera destinée à la pêche aux tortues sur le platier et servira à amener les ignames aux mariages sur les îles car « *l'igname tu dois l'amener avec une pirogue* », et non avec un bateau motorisé qui malmène le tubercule.

Ces divers savoirs ponctuellement remobilisés, voire réinventés visent pour tous ceux qui les initient à limiter la perte de certains savoirs, spécifiquement ceux qui sont porteurs de valeurs culturelles et symboliques fortes. Or comme les clans pêcheurs, la pêche et le lagon ont une place particulière dans l'extrême Sud de la Grande-Terre (Leblic, 2008), le fait que des espaces de transmission ciblant ce type de savoirs et pratiques se redéployent est loin d'être anodin. De fait, le lagon est depuis quelques années objet de nouvelles négociations entre divers acteurs de la tribu, de l'industrie minière et des administrations provinciales (Bernard et al, 2014).

Reconfiguration des valeurs accordées au lagon

En conséquence, les valeurs que chacun de ces acteurs accordent au lagon se reconfigurent au rythme des mutations et négociations récentes. Les valeurs d'usage et d'option que les habitants des tribus portent à cet espace semblent parfois diminuer alors que celles sociales, culturelles et symboliques prennent une configuration nouvelle.

Nous verrons que bien que largement insérées dans le développement minier, les populations s'inquiètent des dommages que l'industrie peut causer à « leur lagon » et construisent un discours environnementaliste face au minier qui met en avant le risque de déperdition de valeur encouru. Nous analyserons le discours des habitants relatifs à la notion de « *garde-manger* » souvent utilisée pour qualifier le lagon et discuterons enfin d'une nouvelle valeur mobilisée dans les discours, la valeur « patrimoniale ».

Des risques de perte de valeurs perçus lors d'événements miniers polluants

La transformation sociale, accélérée par le grand projet métallurgique dans la zone, s'accompagne d'un délaissement des pratiques vivrières mais également d'une crainte de la pollution générée par l'usine. La succession de sept « incidents/accidents »¹¹ industriels portant atteinte à la vie marine entre avril 2009 et juillet 2014 a conduit au déploiement de discours écologistes généralisés à toutes les générations¹².

En mai 2014, alors que notre enquête ethnographique avait débuté depuis un mois, une fuite d'acide est survenue, réveillant un sentiment de peur dans la population à propos de l'état de l'environnement, particulièrement du lagon et de ses ressources. La pollution du milieu est en fait peu visible en temps normal, mais certains événements rappellent le danger que l'exploitation minière et le traitement métallurgique représentent pour la santé humaine et pour l'environnement. L'épisode de pollution vécu en 2014 a orienté la plupart de nos entretiens sur cette thématique, qui pour un temps a pris une importance fondamentale pour les habitants des tribus. Un homme de Touaourou pointe le fait que les destructions marines restent pour eux globalement invisibles : « *La mine ça a détruit la montagne, la mer on ne voit pas encore* ». Par ailleurs, l'eau pouvant être polluée, adultes et enfants ont partagé leur peur de manger les poissons qu'ils pêchent à proximité. Il ressort aussi une perception assez négative de la zone des personnes extérieures aux tribus du Grand-Sud qui supposent qu'à Yaté,

¹¹ Terme variant selon l'interlocuteur.

¹² Les titres de plusieurs dessins d'enfants issus d'ateliers et d'entretiens courts conduits dans l'école primaire de Waho avec des classes de CM1 et CM2 illustrent ce propos : « *L'environnement compte pour tous* »; ou bien « *La mer c'est la vie de tous, ne la polluons pas !* ».

l'igname ne doit *« plus avoir le même goût depuis qu'il y a la mine... »*. L'activité minière est ainsi vue par tous comme impactant non seulement pour l'environnement marin et terrestre, mais aussi pour les valeurs kanak associées, l'igname étant au cœur de celles-ci. Si les incidents industriels éveillent chez certaines personnes des craintes vis-à-vis des dégâts que peut causer l'usine sur l'environnement, certains s'inquiètent aussi du fait que cette dernière puisse fermer et entraîner une surpêche de leur platier.

Un lagon « garde-manger » symbole d'une sécurité alimentaire, environnementale et sociale recherchée

Le lagon est toujours qualifié aujourd'hui de *« garde-manger »* et est considéré par les habitants comme le lieu restant sûr pour prélever de la nourriture si survenait une crise due à des événements naturels ou socio-économiques, comme la fermeture de l'usine qui contraindrait de nombreux travailleurs à revenir à la tribu, sans disposer de ressources monétaires. Ceux-ci pêcheraient alors plus que leur autoconsommation ne le nécessite car ils devraient aussi combler leur manque de revenus, le plus accessible étant de commercialiser une partie du fruit de leur pêche. A ce sujet, un Vieux de Touaourou s'est exprimé ainsi : *« il y a toujours des poissons même avec l'usine car les gens ne font plus la pêche ; mais si l'usine ferme, ça sera fini et ça sera pour manger et vendre. »* Cette inquiétude illustre les discours entendus et a probablement été renforcée par l'expérience vécue durant l'arrêt de l'usine en mai 2014, comme le témoigne un autre Vieux de la tribu : *« Comme la mine est fermée cette semaine, les gens sont obligés d'aller à la mer. »*.

La crainte d'un possible retour massif des habitants à la tribu qui modifierait la pression sur des ressources, aujourd'hui moins mises en valeur par les pratiques vivrières qu'auparavant, est profondément contradictoire mais aussi très révélatrice de l'introduction d'une forme *« d'habitude »* à l'usine, au salariat, qui doit être reliée aux notions de *« risque social »* et *« d'acceptabilité sociale »* du projet minier discutées par Le Meur (2014). Dans un contexte en rapide transformation, la valeur sociale de certains éléments prend de l'importance leur conférant une valeur *« patrimoniale »* accrue afin de préserver au mieux les éléments de la *« culture kanak »*, dans sa dualité combinant *« la spécificité socioculturelle mélanésienne et une forme calédonienne de la « culture » occidentale »* (Leblic 2010). Conserver la vivacité des pratiques sociales de l'environnement et des savoirs et des références culturelles attachés aux éléments environnementaux constitue pour nombre de nos interlocuteurs un enjeu fondamental pour la collectivité car cela permet de maintenir le lien des populations avec leur territoire ainsi que le lien entre les groupes. C'est pourquoi la transmission des savoirs et savoir-faire, notamment ceux relatifs au lagon, est aujourd'hui au cœur des enjeux de définition des valeurs collectives que les sociétés locales souhaitent voir perdurer dans un contexte de transformation.

Une valeur « patrimoniale » en construction

A propos du lagon, s'exprime donc localement une combinaison de valeurs, normes et références sociales, culturelles et symboliques que nous qualifions de valeur *« patrimoniale »*, acception ajustée selon nous à celle décrite par les habitants qui la mobilisent en ces termes, et faisant écho aux divers processus de mise en patrimoine discutés par Doyon et Sabinot en 2013. La Charte du Peuple Kanak récemment signée par les autorités coutumières (Sénat coutumier, 2014) utilise d'ailleurs à plusieurs reprises le terme de *« patrimoine »*, spécifiant que la terre, incluant dans notre compréhension le territoire terrestre et lagonaire comprenant la zone d'influence

coutumière, « fait partie d'abord d'un patrimoine culturel avant d'être un levier économique ».

Dans les tribus de Yaté, la valeur d'usage du lagon au quotidien, existant par des pratiques de pêche régulièrement réalisées par tous, diminue depuis que la population n'est plus dépendante directement du lagon pour assurer les besoins élémentaires d'alimentation et financiers de la famille. En parallèle, nous avons observé que la valeur « patrimoniale », mobilisée dans les discours destinés aux membres des tribus comme ceux destinés aux extérieurs de la commune, de la province ou de l'industriel VALE, est de plus en plus présente. Les habitants, en qualifiant souvent le lagon de « *garde-manger* » à maintenir pour les « *générations futures* », investissent eux-mêmes le milieu de cette valeur « patrimoniale » qui fait référence à un mode de vie local et aux savoirs relatifs à la pêche. Bien qu'aujourd'hui bouleversés par les nouvelles mutations socio-économiques ce mode de vie et ces savoirs font toujours sens pour la population (Wickel, Sabinot, David, Dumas, Herrenschmidt, soumis). De surcroît, les pratiques de pêche en lien avec cet espace « conservent une fonction symbolique socio-spatiale importante » et « marquent les légitimités territoriales des clans » (*Ib.*, voir aussi Kowasch, 2012).

L'inquiétude partagée par beaucoup vis-à-vis de la perte des savoirs et savoir-faire relatifs au lagon et aux autres espaces naturels socialisés s'accompagne d'une accélération de la perte des repères¹³ de la population (des jeunes en particuliers), et soulève le besoin urgent d'assurer une transmission intergénérationnelle et de solliciter « *ceux qui savent encore* », comme le témoigne cette citation d'un homme de Waho : « *seul le Vieux Valentin* [pêcheur de Goro qui était déjà un informateur clef de Leblic et Teulières lors de leurs séjours dans les années 80] *peut raconter* ». Face à cette rupture intergénérationnelle forte, à la diminution des pratiques vivrières, l'augmentation massive du salariat et l'exode rural accentué, les habitants craignent de perdre leurs « valeurs kanak », ce qui fait leur patrimoine. Ils se questionnent en conséquence sur les différentes formes possibles d'articulations de leurs activités économiques, vivrières, coutumières et culturelles.

Conclusions

Ce questionnement peut être reformulé ainsi : est-ce possible de garder son identité de pêcheur, ses valeurs fondamentales kanak dans un contexte de monétarisation et d'individualisation des mentalités et des pratiques ?

C'est la question à laquelle nombre d'habitants des tribus de Touaourou, Waho et Goro tentent de répondre, notamment en tentant de mobiliser les enfants dans la création de contes et de faire revivre d'anciennes pratiques telles la fabrication de filet et la construction de pirogues en bois. L'importance de ces « sursauts de transmission » réside dans l'apprentissage lui-même du savoir-faire mais aussi dans le moment de partage en groupe qu'il crée, moment pendant lequel il est possible de transmettre d'autres éléments de ce qui fait la société kanak d'aujourd'hui à Yaté. Un pêcheur de Goro investi dans la dynamique de construction d'une pirogue pontée nous indique ainsi que l'objectif recherché est « *de mettre les choses en condition* ». Comme le « système » était jusqu'à aujourd'hui conçu pour que les valeurs, savoirs et savoir-faire soient transmis dans la pratique quotidienne du lagon et des activités associées et que

¹³Ce terme renvoie aux modifications socio-économiques en lien à la notion de territoire déstructuré et occupé par des populations déracinées (Denieul, 2008) ou en pleine mutation : « Plus que perçu, le territoire est appris par l'individu et construit par des croyances et des pratiques qui sont de nature sociale » (Duby, Roncayolo, 1995).

celle-ci n'est plus que ponctuelle pour la plupart des familles, ces nouveaux espaces d'apprentissage sont vus par leurs initiateurs comme des opportunités de partage et de transmission de valeurs propres à la culture kanak qui dans l'extrême Sud-Est de la Nouvelle-Calédonie s'appuient sur des territorialités identitaires fortement liées au lagon et à la pêche.

Le développement minier et industriel récent dans cette région, tout en générant comme sur d'autres sites de Nouvelle-Calédonie un certain nombre de tensions et de recompositions sociales (Grochain, 2013 ; Horowitz, 2008 ; Le Meur, 2012), a permis à la population de s'emparer rapidement de nouvelles opportunités (de travail, d'argent, de biens de consommation, de savoirs, etc.). Elle a aussi indiscutablement apporté des changements nouveaux, très rapides, dans les activités et les savoirs vivriers. Ainsi, aujourd'hui, le lagon est un espace de pratiques, régulières pour certains, ponctuelles pour d'autres ; et il reste également un espace de savoirs, de savoir-faire et de valeurs sociales, culturelles, coutumières et symboliques, qui composent une valeur « patrimoniale » souvent employée dans les discours, notamment dans les discours et négociations avec l'industriel et l'administration provinciale.

Bibliographie

- Bernard, S., Herrenschmidt, JB., Lacombe, S., Lancelot, L. Sabinot, S. (2014). *Dynamiques des habitudes, des pratiques et des savoirs relatifs à l'usage et à la gestion du littoral et de la mer dans un contexte de pression industrielle sur le milieu et de changements sociaux*. Nouméa, IRD, GIE Oceanide et CCCE.
- Bonmarchand, A. (2009). *Valorisation des produits de la pêche lagonaire dans la zone Voh-Koné-Pouembout, Nouvelle-Calédonie*, Mémoire de fin d'étude, Montpellier, SupAgro.
- Bouard, S., Sourisseau, J-M. (2010). Stratégies des ménages kanak : hybridations entre logiques marchandes et non marchandes, *Vertigo*, 18, 3, 266-75.
- Couharde, C., Geronimi, V., Maitre D'hotel, E., Radja, K., Schembri, P., Taranco, A. (2010). Capital naturel et développement durable en Nouvelle-Calédonie. *Etude 2 : Soutenabilité de la croissance néo-calédonienne : un enjeu de politiques publiques*, 31.
- Crespi, B., Laval, P., Sabinot, C. (2014). La communauté de pêcheurs de Taperebá (Amapá- Brésil) face à la création du Parc national du *Cabo Orange*. *Espace Populations, Sociétés*, «Les populations du Brésil», 2-3. Récupéré du site de la revue : <http://eps.revues.org/5874>
- Dalzell, P., Adams, T., Polunin, N. (1996). Coastal fisheries in the Pacific Islands. In: *Oceanography and Marine Biology: an annual review* (395-531), UCL Press.
- Dalzell, P., Adams, T. (1994). The present status of coastal fisheries production in the South Pacific Islands, 8, 45.
- Danic, G., Geistdoerfer, A., Le Bouëdec, G., Théret, F. (2001). Mutations techniques des pêches maritimes: agir ou subir ? In : *Évolution des systèmes techniques et sociaux : actes du colloque, Lorient, novembre 1999*. Paris, Editions Quae.
- David, G. (2008). La pêche côtière océanienne et son environnement, la dialectique instabilité stabilité au fil de l'eau. *Le Journal de la Société des Océanistes*, 126-127, 2008, 247-270.
- Denieuil, P-N. (2008). Développement social, local et territorial : repères thématiques et bibliographiques sur le cas français. *Mondes en développement*, 142 (2), 113-130.
- Deschamps, H., Guiart, J. (1957). *Tahiti, Nouvelle-Calédonie, Nouvelles-Hébrides*. Paris, Berger-Levrault.

- Duby, G., Roncayolo, M. (1985). *Histoire de la France urbaine, la ville d'aujourd'hui*. Paris, Seuil.
- Dumas, P. (2004). *Caractérisation des littoraux insulaires : approche géographique par télédétection et SIG pour une gestion intégrée. Application en Nouvelle-Calédonie*, Thèse de géographie, Université d'Orléans.
- Doyon S., Sabinot C. (2013), Patrimonialisation de la nature et espaces côtiers : le cas des Réserves de biosphère de Celestún et Ría Lagartos, Yucatán, Mexique. In Alegret J.L, Carbonell E. (Eds), *La patrimonialització de la cultural marítima* (165-184). Girona, Institut català de recerca en patrimoni cultural.
- Fondation VALE (2013). Taa nĩ ngüü, la petite tortue verte. Nouméa : Pablographic.
- Freyss, J., (1995). Économie assistée et changement social en Nouvelle-Calédonie, Paris, Presses universitaires de France.
- Godelier, M. (1984). *L'idéal et le matériel : pensées, économies, sociétés*. Paris, Fayard Éditions.
- Gontard, T., De Coudenhove, G. (2013). Etude de veille économique : la filière pêche en Nouvelle-Calédonie, *Lettre d'information sur les pêches de la CPS*, 141.
- Grochain, S. (2013). *Les dynamiques sociétales du projet Koniambo*. Nouméa, IAC.
- Guiart, J. (1963). *Structure de la chefferie en Mélanésie du Sud*. Paris, Institut d'Ethnologie de l'Université de Paris.
- Guyard, S., Aspithy, L., Bouard, S., Sourisseau, J.M., Passouant, M., Bosc, P.M, Belieres, J.F. (2014). *L'agriculture des tribus en Nouvelle-Calédonie. Résultats d'une enquête de 2010 sur la place et les fonctions de l'agriculture, l'élevage, la pêche et la chasse pour les groupes domestiques résidant en tribus*. Nouméa, IAC, CIRAD.
- Haudricourt, A.G. (1964). Nature et culture dans la civilisation de l'igname : l'origine des choses et des clans. *L'homme*, 4 (1), 93-104.
- Herrenschmidt, J-B. (2004). *Territoires coutumiers et projets de développement en Mélanésie du Sud : (Iles Loyauté, Vanuatu, Fidji)*. Thèse de Doctorat de Géographie Université Paris IV – Sorbonne dirigée par P. Claval et J. Bonnemaïson / CIRAD, IRD, CNRS.
- Horowitz, L.S. (2003). La micropolitique de la mine en Nouvelle-Calédonie. *Le Journal de la Société des Océanistes*, 117, 254-271.
- IRD (2012). Atlas de la Nouvelle Calédonie. Edition, IRD.
- ISEE. (2012). Bilan économique et social 2012. Editions ISEE.
- Kowasch, M., (2012). Le développement de l'industrie du nickel et la transformation de la valeur environnementale en Nouvelle-Calédonie. *Journal of Political Ecology*, 19, 202-220.
- Lasseigne, L., Poncet, E., Toussaint, M., Fontenelle, G., Beuret, J.E., Guillemot, N., (2013). La gestion d'un lagon en mutation : acteurs, enjeux et recherche-action en Nouvelle-Calédonie (Pacifique Sud). *VertigO*, 13, 1.
- Lasseigne, L. (2008). *La formalisation des enjeux de gestion sur la zone côtière, à partir des usages liés à la pêche locale, le cas de la zone récifo-lagonaire de Voh-Koné-Pouembout, dans le cadre du projet COGERON, pour organiser la cogestion des récifs et lagons à forte valeur patrimoniale*, Mémoire de fin d'étude, Université de Bretagne Sud, Lorient.
- Leblic, I. (1989). Les clans pêcheurs en Nouvelle-Calédonie. Le cas de l'Île des Pins. In *Cahiers des Sciences humaines*, 25/1-2, 109-123.
- Leblic, I. (1993). *Les Kanak face au développement. La voie étroite*. Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.

- Leblic, I. (1999). Pêcheurs kanak et politiques de développement de la pêche en Nouvelle-Calédonie. In : Blanchet Gilles (ed.). *Les petites activités de pêche dans le Pacifique Sud* (pp.119-141). Paris, IRD.
- Leblic, I. (2008). *Vivre de la mer, vivre avec la terre... en pays kanak. Savoirs et techniques des pêcheurs kanak du sud de la Nouvelle-Calédonie*. Paris: Société des Océanistes.
- Leblic, I. (2010). Parcours en anthropologie maritime, en technologie, en anthropologie de la parenté et des rituels, de la Bretagne à la Nouvelle-Calédonie kanak. Habilitation à diriger des recherches. Paris, EPHE.
- Leblic, I., Teulière-Preston, M.H. (1987). Système techniques et sociaux d'exploitation des ressources marines des pêcheurs du nord et sud de la Nouvelle-Calédonie. Etude pour les appels d'offre 1983 et 1984 de la mission du patrimoine ethnologique. Paris, Ministère de la Culture.
- Léopold, M., Sourisseau, J.M., Cornuet, N., David, C., Bonmarchand, A., Le Meur, P.-Y. (2014). Les populations locales face aux projets miniers : question d'acceptabilité ou de réinterprétation? Exemple du Pacifique Sud-ouest, in Colloque UQAT-UQAM& CIRODD, 82^e Congrès de l'ACFAS *L'acceptabilité sociale des projets miniers : du Québec au reste du monde*. Montréal : Université Concordia,.
- Le Meur, P.Y. (2012). Conflit et arrangement. La politique du nickel à Thio. In : *Programme « Gouvernance minière »*, 07/12, Nouvelle-Calédonie, CNRT
- Mapou, L. (1990). *Perceptions et pratiques de l'espace chez les kanak de Yaté, Nouvelle-Calédonie, Mémoire de DEA*, Université de Bordeaux III.
- Moenne, M. (2011). *La place de la pêche dans les systèmes d'activités des ménages de pêcheurs de la zone Voh-Koné-Pouembout*, Mémoire de recherche appliquée, IRD, IAC, SUPAGRO, CIRAD, COGERON, Nouvelle-Calédonie.
- OEIL, (2014). OEIL. Récupéré le 27 septembre 2014 du site de l'organisme : <http://www.oeil.nc/cdrn/index.php/acteur/view/190>
- Ruddle, K. (1989). Traditional sole property rights and Modern inshore fisheries management in the Pacific basin, in H. Campbell, , K. Menz. and G. Waugh eds., *Economics of fishery management in the Pacific islands region*. 26 (68-76). Canberra, ACIAR. Proceedings.
- Ruddle, K., Johannes, R.E. (1989). *Traditional marine resource management in the Pacific basin an anthology*. Jakarta, UNESCO/ROSTEA.
- Sabinot, C. (2007). Des Hommes, des cultures, des savoirs et des savoir-faire en mouvement sur le littoral gabonais. Dynamique des savoirs et savoir-faire, in P. Rouillard (ed), *Mobilités, immobilismes. L'emprunt et son refus* (69-82). Paris, De Bocard.
- Sabinot, C. (soumis). An emblematic marine species at a crossroads in New Caledonia: Green Turtle, in Fache E. et Pauwels Simonne Eds), *Resources, boundaries and governance: What future for fisheries in the Pacific?*
- Schneider, S. (2003). Teoria social, agricultura familiar e pluriatividade. *Revista Brasileira de Ciências Sociais São Paulo*, 18, 51.
- Sénat coutumier (2014). *Charte du Peuple Kanak, Socle Commun des Valeurs et Principes Fondamentaux de la Civilisation Kanak*. Nouvelle-Calédonie, Sénat Coutumier
- Sourisseau, J-M., Pestana, G., Geronimi, V., Schembri, P. (2010). Politiques publiques et développement durable dans le monde rural calédonien, *Economies rurales* (9-23). Nouméa, UNC, CIRAD.
- SPC. (1993). *South Pacific Economies Statistical Summary*. Nouméa, South Pacific Commission.

- Teulières-Preston, M.-H. (2000). Le droit maritime kanak et ses transformations. In A. Bensa & L. Leblic (dir.) *En pays kanak. Ethnologie, linguistique, histoire, archéologie en Nouvelle-Calédonie*. (pp. 129-146). Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme.
- Tranchant, M. (2013). Pluriactivité et mutualisation des risques maritimes par les sociétés littorales : problématique et éléments de définition. In : M. Tranchant (dir.), *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest* (7-14). Rennes, Presses Universitaire de Rennes,
- UNESCO. (1972). *Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel*. Paris, UNESCO
- VALE. (2014). VALE. Récupéré le 23 août 2014 du site de l'organisme : <http://www.vale.nc>
- Verdeaux, F. (1981). La pêche lagunaire en Côte d'Ivoire: contexte sociologique et formes d'exploitation du milieu naturel. In : *Les écosystèmes côtiers de l'Afrique de l'Ouest : lagunes, estuaires et mangroves. Actes de colloque de Dakar, 11-15 juin 1979* (pp. 35-36) Atelier, Dakar (SN), 1979/06/11-15, Paris, UNESCO.
- Vigne, A. (2000). *Les terres coutumières et le régime foncier en Nouvelle-Calédonie, mémoire de DEA sociologie du droit*, Université Paris II, Panthéon-Assas.
- Wickel A., Sabinot C., David G., Dumas P., Herrenschmidt JB, (soumis) Habitat, valeur des lieux, et gestion des espaces littoraux en Nouvelle-Calédonie, in Robert S. et Melin H., *Habiter le littoral*. 17.

Sabinot Catherine, Lacombe S.

La pêche en tribu face à l'industrie minière
dans le sud-est de la Nouvelle-Calédonie.

Revue de la Société Internationale
d'Ethnographie, 2015, 5, p. 120-137.

ISSN 2267-7909